



COMMUNIQUE DE PRESSE

Chambéry, le 17 février 2025

Retrait d'Ataway du projet ZAC 3 de Technolac : une extension désormais inutile

Un tournant décisif dans le projet d'extension de la ZAC 3 à Technolac. Ataway, l'unique entreprise officiellement candidate à une installation sur une partie de ces 21 ha de terres agricoles, a annoncé son retrait du projet. Cette décision relance le débat sur la pertinence de cette extension, contestée depuis plus de deux ans par les citoyens et le Collectif Pour un Projet Agricole à Technolac (CPAT).

Dans une interview accordée au [Dauphiné Libéré](#) le 11 février 2025, Jean-Michel Amaré, co-fondateur et président d'Ataway, a confirmé la redéfinition de la stratégie de développement de l'entreprise. Ataway choisit d'investir en Europe (Espagne, Portugal, Italie, Belgique, Pays-Bas, Allemagne) et considère que l'extension sur Technolac n'est plus nécessaire après l'acquisition de McPhy à Grenoble en 2023 (2 400m² et 40 salariés). Cette opération a permis d'augmenter par quatre sa capacité de production, répondant ainsi amplement à ses besoins actuels.

Par ailleurs, les autres entreprises pressenties pour une installation sur la ZAC 3 n'ont jamais confirmé leur intérêt. Le [rapport d'enquête publique menée du 17 juin au 19 juillet 2024](#) met en évidence un manque de demandes concrètes. Energy Pool, en recherche de nouveaux locaux, préfère éviter l'artificialisation des sols, tandis qu'Heliup n'a pas arrêté sa décision, notamment en raison des problèmes de congestion du trafic. Certisolis et Cythelia, quant à elles, ont déjà trouvé des solutions sur la ZAC 2.

Le retrait d'Ataway confirme les alertes du CPAT, qui s'oppose à cette extension et propose un projet agro-écologique alternatif, en maintenant l'activité des exploitants agricoles actuels qui, par nature, ne se délocaliseront pas. Certains responsables de Chambéry Grand Lac Économie ont utilisé un soi-disant besoin pressant de la « pépite » Ataway et un pseudo chantage d'Ataway au départ de Technolac pour imposer aux élu.es de Grand Chambéry et Grand Lac, comme au Préfet, l'urgence de cette extension ZAC 3 au détriment des activités agricoles vivrières.

Ce processus a été mené sans même attendre la fin de l'étude de densification des ZAC 1 et 2 qui confirme que des milliers de m² sont récupérables en agissant sur la requalification des bâtiments actuels (occupés ou non) et sur les surfaces de stationnement disproportionnées. Ce point est d'ailleurs recommandé par le [Livre Blanc de CGLE](#) et soutenu par certain.es élu.es, dont le [maire du Bourget du Lac](#), qui en fait une priorité !

Cette « fausse urgence Ataway », mise en avant en permanence dans ce dossier, a donc faussé l'enquête publique, influencé l'avis des citoyen.nes, des médias et de la commissaire-enquêtrice, ainsi que les votes des élu.es de CGLE et Grand Chambéry, qui avaient même dû adopter une « [exception Ataway](#) » dans leurs dernières délibérations. Du fait de cette atteinte à la sincérité de l'enquête publique par cette manoeuvre, le CPAT demande au Préfet, via un recours gracieux, de suspendre sa Déclaration d'Utilité Publique, supprimant le principe de l'extension et se réserve le droit de saisir le Tribunal Administratif de Grenoble. Le collectif demande également de rendre publiques les conclusions de l'étude de densification attendue au premier trimestre, ainsi que

l'organisation d'une convention citoyenne sur la proposition du contre-projet agricole, formulée par le collectif.

Le CPAT réaffirme la nécessité de repenser ce projet en concertation avec les citoyens et les acteurs du territoire afin de préserver les terres agricoles et d'encourager des alternatives durables.

--

Collectif pour un Projet Agricole à Technolac (CPAT)

Contacts presse :

Gérard Blanc – 06 43 28 15 45

Elsa Sidawy – 06 85 31 94 36

collectifagricoletechnolac@proton.me

Site : <https://natureenville.org/pour-un-projet-agricole-a-technolac>

Pétition en ligne : 21 ha de terres agricoles menacées sur la Motte-Servolex ! Technolac 3 ou Agriculture ?

<https://www.change.org/p/21-ha-de-terres-agricoles-menac%C3%A9es-sur-la-motte-servolex-technolac-3-ou-agriculture>

Qui sommes-nous ? Le collectif pour un projet agricole à Technolac est issu de la réflexion de citoyens de l'agglomération de Grand Chambéry et de Grand Lac sur la place de l'alimentation et de l'agriculture dans un bassin de vie extrêmement contraint d'un point de vue foncier. Le collectif s'est concentré ces derniers mois sur un projet d'artificialisation de 21 ha de terres agricoles particulièrement fertiles et naturellement irriguées sur l'emprise de l'extension de Technolac, dite ZAC 3, pour l'installation d'entreprises de production d'énergies renouvelables. Le collectif ne remet pas en cause le besoin de développement d'entreprises locales mais bien l'utilisation de terres arables particulièrement riches. Le collectif a notamment organisé un événement le 30 septembre 2023, réunissant plus de 150 personnes dont des élus locaux pour défendre une alternative agricole. Elle a poursuivi avec des discussions avec CGLE qui ont conduit à un statut quo. Aujourd'hui, malgré la demande d'une convention citoyenne locale, qui a été refusée, le collectif se mobilise pour faire de cette enquête publique un plaidoyer contre l'artificialisation de ces terres et propose un projet agricole alternatif qui pourrait permettre à plusieurs porteurs de projets de s'installer.